



RAPPORT MORAL 2018

de la Présidente véronique BAUME

Comme pour nombre d'associations l'année 2017 a été pour nous une période de doutes et de vives inquiétudes.

La brutale remise en cause des contrats aidés, ajoutée à l'annonce de la suppression de la réserve parlementaire ont été autant de coups portés à notre moral et très durement ressentis.

Comment, en effet, ne pas s'inquiéter de mesures qui fragilisent nos associations et à court terme menacent leur survie.

Regardons la réalité en face et ne nous leurrions pas, les associations qui ont le plus à souffrir de ces restrictions sont celles qui ont une réelle action d'Intérêt général.

Action d'Intérêt général dont l'Etat semble, de plus en plus, se départir à leur charge et qu'elles tentent de maintenir au prix d'efforts et de sacrifices constants de leurs bénévoles.

Devant cet état de fait, nous disons **attention Danger**, car à trop vouloir tirer sur la corde et ne pas donner les moyens nécessaires aux associations le risque est grand.

Un simple exemple, celui d'ASSOCIATISSE : la participation apportée par le Conseil départemental et l'état dans le financement d'un contrat aidé de 866 h permet de structurer et de pérenniser presque 1600 h de bénévolat (merci encore à ces bénévoles).

Sans ce travail salarié notre association, comme beaucoup, ne pourrait exister ni assumer toutes les actions que nous allons vous détailler dans notre rapport d'activités. Alors, qu'on fasse vraiment le calcul et surtout qu'on ne tente pas de faire croire que ce travail coûte trop cher à la collectivité.

